

PLAN DE COURS

POL-2207 : Politiques environnementales

NRC 17781 | Hiver 2021

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

L'objectif du cours est d'initier l'étudiant aux questions environnementales dans la perspective de l'analyse des politiques et de l'administration publiques. L'évolution de la pensée écologique. L'apparition des principaux enjeux et problèmes environnementaux dans les sociétés contemporaines. Les instruments et les mécanismes de gestion à l'échelle nationale et internationale. Le rôle des forces sociales. La dimension québécoise et canadienne des politiques environnementales. Les expériences étrangères.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca.

Plage horaire

Sur Internet

- 00h00 à 00h00 Du 18 janv. 2021 au 23 avr. 2021

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

12 janv. 2021 (15h54)

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=125274>

Coordonnées et disponibilités

Marcel Filion

Chargé d'enseignement

DKN-4405

marcel.filion@pol.ulaval.ca

Tél. : (418) 656-2131 poste 402298

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) ↗

[Liste des navigateurs supportés](#) ↗

Avis important concernant les appareils mobiles ↗ (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#) ↗ est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plan de cours non officiel

12 janv. 2021 (15h54)

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Mode d'encadrement	5
Feuille de route	5
Évaluations et résultats	6
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Examen d'étape	6
Travail de session	7
EXAMEN FINAL H-2021	7
Contribution au premier forum noté	7
Contribution au deuxième forum noté	8
Contribution au troisième forum noté	8
Barème de conversion	9
Règlements et politiques institutionnels	9
Évaluation de la qualité du français	10
Gestion des délais	10
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant	10
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	10
Matériel didactique	11
Spécifications technologiques	11
Bibliographie et annexes	11
Bibliographie	11
Annexes	11

Description du cours

Introduction

Le cours « Politiques environnementales » porte sur les diverses actions prises par différents paliers de gouvernement, ainsi que d'autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, afin d'améliorer l'état de l'environnement. Le contexte dans lequel évoluent les politiques publiques est aussi présenté.

Ce cours est destiné à une clientèle diversifiée : aux étudiant(e)s de science politique, évidemment, mais aussi aux étudiant(e)s des sciences humaines ou sociales, ainsi qu'à ceux et celles des sciences dites « dures », à partir de l'ingénierie jusqu'à la biologie, la foresterie ou l'agronomie, entre autres. Ce cours peut être offert à titre de cours régulier dans certains programmes ou de cours au choix ou à option dans d'autres programmes, car il n'exige aucun préalable.

La durée prévue de la session est de 15 semaines. Le cours est divisé en 10 modules, chacun abordant un thème spécifique. Chaque module correspond généralement à une semaine, à l'exception des modules 1 et 9 qui occupent deux semaines. Toutefois, quoi qu'il en soit, il revient bien entendu à chacun et à chacune d'organiser son horaire d'apprentissage selon ses disponibilités au fil de la session, tout respectant évidemment l'horaire des évaluations.

Les deux premiers modules présentent le cadre social, économique et politique dans lequel évoluent les politiques environnementales.

Ensuite, les modules 3 à 5 évoquent de façon théorique les politiques publiques environnementales. Cet apprentissage théorique est ponctué d'exemples concrets, au niveau local ou national, visant à faciliter la compréhension de la matière. Des cas empiriques sont plus amplement développés dans les modules 6 et 7, qui analysent deux thèmes importants des politiques publiques environnementales.

Les modules 8 et 9 se concentrent sur l'échelle mondiale, un niveau d'action qui répond à des logiques différentes des niveaux national et local. Ici encore, le propos se veut à la fois théorique et empirique.

Enfin, le module 10 offre une conclusion qui cherche à synthétiser la matière présentée au long du cours tout en l'intégrant dans des interrogations plus larges sur l'avenir de nos sociétés.

Ce « Plan de cours » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il définit en quelque sorte un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez adopter et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre.

Bonne lecture et bonne session !

Marcel Filion

Objectifs généraux

Le but de ce cours est de vous familiariser avec les politiques environnementales et leurs différentes dimensions contextuelles. Plus spécifiquement, au terme de ce cours, vous serez en mesure d'expliquer plusieurs dimensions importantes des problématiques environnementales dans leurs aspects sociaux politiques ou économiques, de justifier du choix et discuter des mérites et limites respectifs de différents moyens d'intervention en politiques environnementales et d'analyser les principaux problèmes environnementaux dans une perspective mondiale.

Approche pédagogique

Ce cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Elle alterne la lecture de notes de cours et le visionnement de vidéos et de présentations commentées. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage relativement autonome. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation. Toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction de la personne assurant l'encadrement durant tout votre cheminement. Vous demeurez, bien sûr, la seule personne gestionnaire de votre temps, mais il importe toutefois d'effectuer et de remettre les évaluations notées (examens, travail de synthèse, forums thématiques) dans le respect des dates limites prescrites.

De plus, cette prise en charge est soutenue par la personne responsable de l'encadrement pendant toute la session. Sa tâche est de vous faciliter les conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

Pour accéder aux modules, il s'agit de consulter la section intitulée Feuille de route de votre site web de cours. Ainsi, vous trouverez alors, à l'intérieur de chacun des modules, les informations suivantes :

- **Introduction:** Texte présentant le contenu du module et une liste sommaire du travail à faire
- **Objectifs spécifiques:** Présentation des objectifs spécifiques pour les modules où les objectifs sont directement rattachés aux apprentissages à faire.
- **Consignes ou liste des activités d'apprentissage:** Texte sous forme de directives qui détaille le travail à faire pour un module donné. Habituellement, ces directives donnent accès directement par hyperlien aux matériels didactiques (textes, vidéos, clips, etc.) ou aux outils (forum, blogue, etc.) nécessaires pour réaliser les apprentissages. La durée estimée des activités est également indiquée.
- **Évaluations:** S'il y a lieu, un rappel des modalités d'évaluation formative et sommative peut être fait. Le texte peut comporter des hyperliens vers la section « Évaluations et résultats » ou vers d'autres outils du site (ex. questionnaires, forums, etc. L'évaluation formative n'est pas notée, sauf pour les quiz et autres cas d'exception, où la note attribuée n'est qu'indicative. Elle est présentée sous forme d'activités d'intégration, de questions de révision ou d'exercices à effectuer, le plus souvent dans un processus d'autoévaluation. L'évaluation formative met l'accent sur les points les plus importants de la matière. Un corrigé est généralement disponible, mais nous vous suggérons de ne le consulter qu'après avoir complété l'activité. Ces activités d'évaluation formative vous préparent aux évaluations sommatives. Il est donc très important de les faire consciencieusement.
- **Ressources didactiques:** Les contenus didactiques (texte, clip vidéo ou audio, adresse web, etc.) sont regroupés par type ou selon leur caractère obligatoire ou complémentaire.

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le Centre d'aide aux étudiants pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire (www.aide.ulaval.ca).

Mode d'encadrement

À titre de responsable du cours, je répondrai aux questions de clarification que vous formulerez sur le forum accessible sur le site du cours. Selon le type d'interrogation, vous pourrez publier votre message dans la section générale ou dans la section thématique du module concerné. Les réponses fournies resteront disponibles jusqu'à la fin de la session. Pour éviter les répétitions et maintenir la pleine lisibilité du forum tout au long de la session, vous êtes encouragé(e) à parcourir les messages déjà publiés.

Par ailleurs, je veillerai habituellement, dans la mesure du possible, à répondre selon la règle générale d'un délai maximal de deux jours ouvrables, à toute question spécifique posée par courriel. Notez qu'il est souhaitable de faire part de vos interrogations et demandes d'éclaircissement général dès le début de la session.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Première et deuxième semaines - Module 1 : Comprendre les enjeux entourant la protection de l'environnement	18 janv. 2021 Lundi
Troisième semaine - Module 2 : Idées, débats, politique	1 févr. 2021 Lundi
Quatrième semaine - Module 3 : Protection de l'environnement et action publique	8 févr. 2021 Lundi
Cinquième semaine - Module 4 : Modèles théoriques de politiques publiques	15 févr. 2021 Lundi
Sixième semaine - Module 5 : Les instruments des politiques environnementales et les cadres institutionnels nationaux	22 févr. 2021 Lundi
Septième semaine - Semaine de lecture (pas de nouveau module)	1 mars 2021 Lundi
Huitième semaine - Module 6 : Les politiques urbaines de transport	8 mars 2021

	Lundi
Neuvième semaine - Module 7 : Les politiques de gestion des déchets municipaux	15 mars 2021 Lundi
Dixième semaine - Module 8 : L'environnement dans la gouvernance mondiale. Le cas de l'eau	22 mars 2021 Lundi
Onzième semaine - Module 9 : La gouvernance climatique mondiale	29 mars 2021 Lundi
Douzième semaine - Module 10 : En guise de conclusion	5 avr. 2021 Lundi
Treizième semaine - Révision d'ensemble en vue de l'examen final (pas de nouveau module)	12 avr. 2021 Lundi
Quatorzième semaine - Examen final en salle	22 avr. 2021 Jeudi : Examen final

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen d'étape	Le 11 mars 2021 de 07h00 à 23h00	Individuel	25 %
Travail de session	Dû le 8 mars 2021 à 23h59	Individuel	25 %
EXAMEN FINAL H-2021	Le 22 avr. 2021 de 07h00 à 23h00	Individuel	40 %
Contribution au premier forum noté	Dû le 7 févr. 2021 à 23h59	Individuel	3 %
Contribution au deuxième forum noté	Dû le 21 févr. 2021 à 23h59	Individuel	3 %
Contribution au troisième forum noté	Dû le 18 avr. 2021 à 23h59	Individuel	4 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen d'étape

Titre du questionnaire :	Examen d'étape
Période de disponibilité :	Le 11 mars 2021 de 07h00 à 23h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	25 %
Directives :	

Le questionnaire de l'examen d'étape porte sur les modules 1 à 5 (inclusivement).

Il s'agit d'un examen objectif (c'est-à-dire avec des choix de réponses) qui aura lieu le jeudi 11 mars et qui vous sera accessible entre 7H00 et 23h00. Il comporte 25 questions (sélectionnées aléatoirement dans une banque informatique) et comptera pour 25% de la note finale (1 point/question).

Vous disposerez alors de 50 minutes pour répondre à l'examen.

Notez bien que les questions attendent toutes une réponse unique parmi les choix proposés.

Travail de session

Date de remise : 8 mars 2021 à 23h59

Le travail devra être remis avant l'heure limitée indiquée (heure de Québec) dans la boîte de dépôt électronique prévue à cette fin.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Le travail de session (évalué sur 25 points) consiste en un court texte de synthèse et réflexion rédigé sur un document Word d'une longueur entre 3 et 4 pages (interligne 1,5).

Vous disposerez d'un mois pour rédiger et remettre ce travail, soit entre le lundi 8 février à 10h00 AM et le lundi 8 mars à 23h59 (heure de Québec).

N. B. - Un document détaillé, précisant les consignes de réalisation ainsi que les critères d'évaluation du travail, vous sera bien entendu accessible le lundi 8 février vers 10h00 AM.

EXAMEN FINAL H-2021

Titre du questionnaire : [EXAMEN FINAL H-2021](#)

Période de disponibilité : Le 22 avr. 2021 de 07h00 à 23h00

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Directives :

Pour l'examen final évalué sur **40 points**, vous disposerez de 2h30 (soit 150 minutes) pour répondre à **dix (10) questions avec choix de réponse (QCM)** comptant pour 1 point chacune (total de 10 points), ainsi qu'à **deux (2) questions avec développement** (réponse d'environ 250-300 mots chacune) comptant pour 15 points chacune (total 30 points).

Notez bien que toutes les questions de l'examen seront sélectionnées aléatoirement à partir de banques de questions, de telle sorte que les versions de l'examen ainsi sélectionnées pourront évidemment varier significativement, en tout ou en partie, d'un(e) étudiant(e) à l'autre. Bien entendu, pour des raisons d'équité envers toutes et tous considérant cet aspect aléatoire et donc variable des sélections, nous avons porté une attention particulière afin que les différentes questions contenues dans les banques comportent un degré de difficulté qui soit autant que possible équivalent.

Enfin, un document contenant des précisions détaillées à propos de l'examen final vous sera accessible au plus tard quelques semaines avant la date de l'examen (22 avril). Vous y trouverez alors des consignes générales en vue de vous préparer à cet examen, ainsi que les critères d'évaluation de même que quelques exemples de questions à développement afin de vous donner une idée du type de questions auxquelles vous attendrez dans l'examen. Bien entendu, ces questions proposées à titre d'exemple ne reviendront cependant pas dans l'examen final.

Contribution au premier forum noté

Date de remise : 7 févr. 2021 à 23h59

Ce premier forum thématique, comptant pour 3 points, sera ouvert et donc accessible entre le lundi

25 janvier 10h00 et le dimanche 7 février 23H59 (heure de Québec). Veuillez lire attentivement les consignes à la fin du billet d'ouverture, qui sera donc émis sur le forum le lundi 25 janvier .

Mode de travail : Individuel
Pondération : 3 %
Remise de l'évaluation : Question publiée sur le forum.
Directives de l'évaluation :

Il vous est demandé de participer à trois forums thématiques au fil de la session. Chaque forum vous sera accessible durant une période de deux semaines prévue à cet effet au cours de la session. Ces forums portent sur des enjeux ou débats environnementaux qui sont en lien direct ou dans le prolongement de la matière abordée dans l'un ou l'autre des modules du cours. Pour chacun des trois forums thématiques évalués, il s'agit d'émettre au moins un commentaire pour obtenir alors l'ensemble des points alloués, à condition évidemment qu'il soit conforme aux exigences qui vous seront spécifiées à chaque occasion (notamment traiter du thème proposé en respectant la longueur minimale alors indiquée, soit de 10 lignes).

Contribution au deuxième forum noté

Date de remise : 21 févr. 2021 à 23h59

Ce deuxième forum thématique évalué compte pour 3 points. Voir les précisions émises lors du premier forum.

Mode de travail : Individuel
Pondération : 3 %
Remise de l'évaluation : Publication sur le forum
Directives de l'évaluation : Directives de l'évaluation :

Plan de cours non officiel

Ce deuxième forum vous sera accessible entre le lundi 8 février à 10h00 et le dimanche 21 février à 23h59 (heure de Québec).

Je rappelle qu'il suffit d'émettre un commentaire portant sur le thème proposé et se conformant à la longueur minimale (10 lignes) pour obtenir l'ensemble des points alloués.

Contribution au troisième forum noté

Date de remise : 18 avr. 2021 à 23h59

Ce troisième et dernier forum évalué de la session compte pour 4 points. Voir les consignes détaillées émises lors du premier forum.

Mode de travail : Individuel
Pondération : 4 %
Remise de l'évaluation : Publié sur le forum
Directives de l'évaluation : Directives de l'évaluation :

Ce troisième forum thématique vous sera accessible entre le lundi 5 avril à 10h00 et le dimanche 18 avril 23h59 (heure de Québec).

Comme d'habitude, il suffit d'émettre un commentaire portant sur le thème proposé et se conformant à la longueur minimale (10 lignes) pour obtenir l'ensemble des points alloués.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

Évaluation de la qualité du français

En conformité avec la *Politique sur l'usage du français à l'Université Laval* et des *Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval*, le français utilisé dans vos travaux doit être impeccable. Ainsi, la qualité du français sera évaluée à hauteur de 10 % dans tout travail ou examen (forums, travail de session et examen final).

Lorsque l'enseignante et les auxiliaires d'enseignement observent des difficultés chez les étudiant(e)s, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant(e), en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant(e) à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiant(e)s, la Faculté des sciences sociales invite les étudiant(e)s et les enseignant(e)s à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiant(e)s dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Gestion des délais

Tout travail remis en retard se verra sanctionner d'une pénalité de 2 points dès la date limite pour le dépôt des travaux dépassée. Par la suite, une pénalité de 2 point par jour de retard supplémentaire sera appliquée.

Il est entendu que certaines circonstances exceptionnelles peuvent empêcher l'étudiant(e) de remettre une évaluation dans les délais prescrits. Dans ce cas, il est de la responsabilité de l'étudiant(e) d'en avvertir la personne assurant l'encadrement le plus tôt possible afin d'arriver à une entente pour une extension ou d'envisager des alternatives.

Si la demande est acceptée, l'étudiant ou l'étudiante ne se verra accorder aucune note jusqu'à l'expiration du délai prescrit.

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

À la fin de ce cours, la faculté procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Durant la semaine précédant les examens de fin de session, vous aurez accès à la section d'évaluation de votre cours. Vous pourrez y accéder à partir de la page « Portail des cours » de votre compte. Vous aurez jusqu'au début de la prochaine session pour y répondre. Votre participation permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. **Cette dernière étape est très importante et la responsable du cours vous remercie à l'avance pour votre collaboration.**

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.




Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#) 
- [Mozilla Firefox](#) 
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#) 

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#) 
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#) 

Bibliographie et annexes

Bibliographie

De Bachrach à Young, Oran, retrouvez ci-joint la bibliographie principale du cours. Cette bibliographie pourra être actualisée au cours de la session.

 [Bibliographie](#)

Annexes

Organisations relatives à l'environnement	Liens
<i>Ministère du Développement Durable, Environnement et lutttes contre les Changements climatiques (Québec)</i>	Gouvernement 
<i>Environnement Canada</i>	Gouvernement 
<i>Programme des Nations Unies pour l'Environnement</i>	Institutions internationales 
<i>Institut de la Francophonie pour le Développement durable</i>	Institutions internationales 
<i>Union Internationale pour la Conversation de la Nature</i>	Institutions internationales 
<i>World Wildlife Fund</i>	Institutions internationales 
<i>World Climate Research Program</i>	Institutions internationales 
<i>Fondation David Suzuki</i>	Institution privée 
<i>Réseau environnement</i>	Institution privée 
<i>Le Centre Québécois du Droit de l'Environnement</i>	Institution privée 
<i>The Global Carbon Project</i>	Institution privée 
<i>Environnement Jeunesse</i>	Information 
<i>Actualités environnement</i>	Information 
<i>Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement</i>	Information 
<i>Équiterre</i>	Association 
<i>Réseau Femme Environnement</i>	Association 
<i>Comité 21</i>	Association 
<i>Agir pour l'environnement</i>	Association 